

COMPTE-RENDU REUNION DU COMITE DIRECTEUR ASPTT PAU PYRENEES OMNISPORT DU 06/12/2023

1/ Plusieurs membres du CD sont absents ou excusés.

Sont présents : J-Bernard IRIGOIN, J-Baptiste IRIGOIN, B TESTAROUGE, J MONEY, G ESCOBESSA, F LAPORTE, JP COURTAND, JM FERT, V POT, S THIRANT, S CARDEILHAC, MP COURTOIS, JM HERBIN.

2/ Sujets traités :

- Tour de table de présentation des membres du Comité Directeur et des invités présents.

Présentation de Marie-Pierre COURTOIS, nouvelle secrétaire de l'ASPTT PAU PYRENEES OMNISPORTS.

- Recherche d'une solution concernant le paiement des licences ASPTT du RC Bal (2660 euros pour 2022) et de la section Football.

Le point est fait sur le coût supporté par les sections faisant de la compétition concernant les licences délégataires (ligue, district). Il est rappelé que l'ASPTT PAU OMNISPORTS est responsable juridiquement et financièrement du RC Bal. Sylvain THIRANT et Stéphane CARDEILHAC nous font part des difficultés du RC Bal sur ce sujet.

- Vanessa POT, responsable de la section Football nous fait part des mêmes difficultés pour le paiement de ces mêmes licences fédérales ASPTT et ASPTT PAU.

De la difficulté vu toutes les charges afférentes à verser aux différentes Fédération Française de Football, Ligue et autres Fédérations diverses.

- Ayant constaté que malgré ces difficultés il n'existe pas de part et d'autre une volonté de séparation.

Jean-Marie FERT propose qu'une solution soit trouvée.

Sylvain THIRANT propose de payer les droits d'accès à la fédération ASPTT (7€ en 2022 et 8€ en 2023) qui sont prélevés par la fédération sur le compte général ASPTT PAU.

Pour le reste la cotisation ASPTT PAU 2022 une écriture comptable doit être trouvée pour régulariser la situation.

Quant à la section Football, Vanessa POT se prononcera en fin d'année et en fonction de la situation financière de la section.

Pour débloquer la situation Jean-Marie FERT propose pour la saison 2024-2025 une modification de la cotisation ASPTT PAU qui sera soumise à l'AG :

- Exonération de la cotisation ASPTT PAU pour les jeunes jusqu'à 16 ans
- Fixation de la cotisation ASPTT PAU pour les autres à 20€ voire 15€

LE TOUT SI LA SITUATION FINANCIERE DU CLUB LE PERMET NOTAMMENT SI LA VENTE DE L'HOTEL EDELWEISS EST CONFIRMEE

- Proposition de Sylvain THIRANT du RC Bal sur l'organisation d'un match sénior au stade Jean Mermoz comme événement local sur 2024 avec la possibilité de conserver la recette du bar.

- Rappel est fait par Jean-Michel HERBIN, que l'Omnisport et son secrétariat sont à la disposition des différentes sections pour apporter leur aide sur les opérations courantes des bureaux de sections :

saisie des licences (à finaliser urgemment pour les retardataires), aides pour monter les demandes de subventions diverses, réservations des infrastructures (salle de réunion, club house, bar, cafétéria) et autres prises en charge en fonction de leurs besoins.

Le Président JM FERT

Le Secrétaire Général JM HERBIN

